

Comité aviseur communautaire de Fierté Montréal

→ Contexte et intention

Dans une volonté de renforcer durablement les liens entre Fierté Montréal et le milieu communautaire 2SLGBTQIA+ montréalais, Fierté Montréal met en place un Comité aviseur communautaire.

Ce comité a pour vocation d'offrir un espace structuré, rigoureux et respectueux, permettant à des représentant.e.s du milieu communautaire :

- d'éclairer les décisions stratégiques ayant un impact direct sur les communautés ;
- et de contribuer au développement d'une Fierté Montréal plus inclusive, accessible et redevable.

Le comité est consultatif : il vise à appuyer l'équipe permanente et le Conseil d'administration (C.A.) dans leurs orientations, sans se substituer à leurs responsabilités légales et fiduciaires.

→ Mission

Le Comité aviseur communautaire a pour mission de formuler des avis et recommandations stratégiques à l'équipe de direction de Fierté Montréal concernant les décisions ayant un impact sur le milieu communautaire montréalais, notamment en matière de :

- priorités d'action communautaire ;
- programmation et activités liées aux communautés ;
- pratiques d'inclusion, d'accessibilité et de représentativité ;
- relations de partenariat avec les organismes communautaires.

→ Objectifs

Le comité vise à :

- Assurer une meilleure prise en compte des réalités communautaires dans les choix stratégiques de l'organisation.
- Renforcer le dialogue, la confiance et la transparence entre Fierté Montréal et le milieu communautaire.
- Favoriser une lecture terrain des enjeux et risques (ex. : tensions, accessibilité, représentation, sécurité).
- Contribuer à l'amélioration continue des processus internes de Fierté Montréal (consultations, critères, mécanismes d'écoute, etc.).

→ Composition

Le Comité aviseur communautaire est composé de :

Membres réguliers

- 1 représentant·e de Fierté Montréal.
- 3 représentant·e·s du secteur communautaire

Membres invités (au besoin)

Le comité peut inviter ponctuellement :

- des représentant·e·s d'organismes ou collectifs concernés par un point à l'ordre du jour.



Ces invitations peuvent être faites :

- à la demande de Fierté Montréal ;
- ou sur recommandation du comité.

→ Rôle, responsabilités et livrables

Rôle du comité

- Donner des avis indépendants, constructifs.
- Identifier les enjeux communautaires prioritaires.
- Émettre des recommandations sur des décisions structurantes.

Livrables attendus

- Avis formels (notes brèves, recommandations) transmis à la direction générale / au C.A.
- Synthèse de recommandations à la fin de l'année (1 page) : constats, améliorations, priorités.

→ Engagement, posture et valeurs attendues

Conscient des contraintes de temps des membres, l'engagement est volontaire, ciblé et réaliste.

Le comité repose sur :

- respect mutuel ;
- confidentialité ;
- dialogue franc et responsable ;
- approche non partisane ;
- priorité à l'intérêt collectif communautaire.

Les membres s'engagent à :

- être présent-e-s aux rencontres prévues ;
- lire les documents transmis à l'avance ;
- exprimer des avis de bonne foi, fondés sur l'expérience et la réalité terrain ;
- éviter toute posture de représentation exclusive (« je parle au nom de... »), au profit d'une approche inclusive et nuancée.

→ Fonctionnement

Fréquence

- 3 rencontres par année 2026 (durée : 90 minutes à 2 heures).

Mobilisation ponctuelle du comité par voie électronique sur des décisions impactante pour les projets communautaires.

Animation et secrétariat

- Fierté Montréal assure l'animation (ou la co-animation) des rencontres.
- Un bref compte rendu est produit (points discutés + recommandations).

Documentation

Fierté Montréal s'engage à :

- transmettre l'ordre du jour et la documentation au moins 7 jours avant la rencontre ;
- fournir des informations suffisantes pour permettre un avis éclairé.

Confidentialité

Certaines informations partagées peuvent être sensibles (processus internes, enjeux de sécurité, partenaires, etc.).

Les membres du comité s'engagent à garder confidentiels les documents et discussions, sauf indication contraire de Fierté Montréal.

- Possibilité de contributions écrites entre deux rencontres si requis.



→ Calendrier 2025-2026 (3 rencontres)

Rencontre 1 : Fin mars / avril 2026

Objet : Avis sur la sélection des projets communautaires

- lecture des critères / processus ;
- validation de l'équité, représentativité, inclusivité ;
- recommandations sur la sélection / pondération (le cas échéant) ;
- identification des tendances terrain et angles morts.

Rencontre 2 : Juillet 2026

Objet : Avis sur le placement du défilé / journées communautaires

- logistique, accessibilité, sécurité, circulation ;
- impact sur organismes communautaires (visibilité, participation, coûts) ;
- cohérence politique et symbolique (emplacement, parcours, narration).

Rencontre 3 : Automne 2026 (septembre/octobre recommandé)

Objet : Bilan stratégique et recommandations

- retour critique sur l'édition 2026 ;
- enjeux majeurs observés ;
- priorités communautaires 2027 ;
- recommandations structurelles (processus + pratiques).

→ Encadrement décisionnel

Le comité est consultatif : ses avis ne sont pas contraignants.

Fierté Montréal s'engage toutefois à :

- considérer les recommandations de manière sérieuse ;
- répondre sur les suites (accepté / en étude / non retenu) avec motifs généraux ;
- documenter l'évolution des pratiques lorsque pertinent.

→ Inscription

[Manifestation d'intérêt - Comité aviseur programmation – Remplir le formulaire](#)

